



# NOUVELLE AGRESSION A LA MA2 !!!

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** tient tout d'abord à remercier l'ensemble du personnel présent ce matin pour le débrayage suite aux agressions de nos trois collègues le mardi 19 avril.

Le Chef d'établissement a tenu à nous rencontrer aux alentours de 09h00 afin de pouvoir échanger sur la situation de l'établissement ainsi que sur les agressions.

A l'issue de cette rencontre, vers 10h00 l'alarme retentit, au niveau du premier étage du bâtiment MA2. Un de nos pensionnaires, libérable, décide d'agresser notre collègue E-D.

En effet, lors de l'inventaire des effets et de l'état des lieux de la cellule le détenu X se disant L pousse notre collègue au niveau du torse. Il l'insulte avec son vocabulaire, **« Je t'emmerde, va te faire enculer t'as de la chance. Tu n'impressionnes personne, ferme ta gueule ».**

L'élève surveillant présent déclenchera l'alarme et les renforts arriveront rapidement.

L'agresseur sera maîtrisé et conduit en prévention au quartier disciplinaire.

Notre collègue n'a heureusement pas été blessé.

Un membre de la Direction s'est rendu immédiatement sur les lieux accompagné de l'adjoint chef de détention.

Un signalement de l'agression a été fait en urgence au niveau du parquet.

La décision a été instantanée. Le détenu est sorti du QD, la levée d'écrou a été effectuée. Il a été pris en charge par la police pour être placé en GAV.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** condamne une nouvelle fois avec fermeté cette agression gratuite.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** félicite l'élève surveillant pour sa réactivité, ainsi que l'ensemble du personnel du bâtiment qui une nouvelle fois a fait preuve de professionnalisme.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** apporte tout son soutien à notre collègue E-D.

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice CP Orléans-Saran  
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfocpos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 21.04.2022

